

TERRITOIRE...

Aire urbaine de Limoges : l'attractivité démographique, atout pour le développement

La démographie de l'aire urbaine de Limoges connaît un nouvel élan, qui dessine des perspectives favorables à l'horizon 2030.

La population se redéploie en direction des communes périphériques, au contraire de l'emploi qui reste très concentré dans la ville-centre.

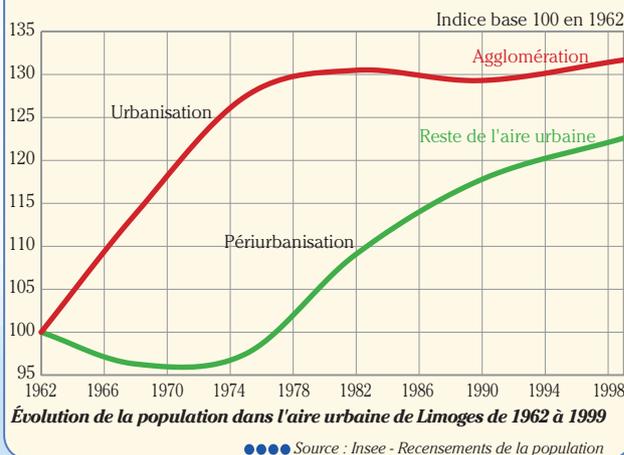
Le tissu économique est stable et équilibré. Le dynamisme démographique constitue aujourd'hui un atout pour impulser le développement de l'aire urbaine.

L'aire urbaine de Limoges concentre plus du tiers de la population du Limousin. Équivalente en superficie aux aires urbaines des capitales régionales les plus proches que sont Poitiers et Clermont-Ferrand, elle se positionne, avec ses 248 000 habitants, de façon médiane vis-à-vis de ses deux consœurs en termes de population (l'aire urbaine poitevine compte 209 000 habitants, son homologue auvergnate 410 000). Par rapport au dynamisme démographique enregistré sur les deux territoires de comparaison, l'évolution de population de l'aire urbaine de Limoges, quoique positive comme dans la quasi-totalité des territoires urbains, était en retrait des années 60 à la fin du XX^e siècle.

L'aube du XXI^e siècle

se présente sous des perspectives plus optimistes. Les résultats des premières enquêtes annuelles de recensement permettent d'estimer que la progression annuelle de la population de l'aire urbaine a doublé ces dernières années par rapport à la décennie 90. En particulier, l'étalement urbain s'est amplifié : les progressions de population ne se limitent plus à la première couronne autour de la ville-centre, mais se prolongent sur des communes plus éloignées, surtout le long des principaux axes routiers.

Depuis vingt ans, stabilisation au sein de l'agglomération et poursuite de la périurbanisation



Fort développement récent de certaines communes

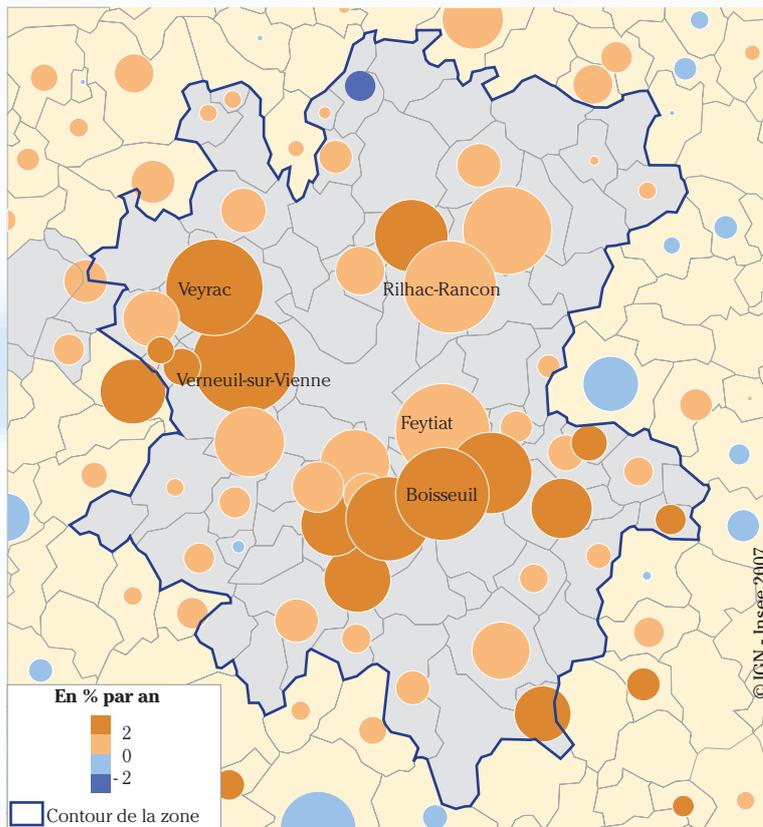
Si entre 1968 et 1999, l'accroissement de la densité de logements a surtout concerné la première couronne, depuis, c'est surtout en deuxième couronne que se multiplient les constructions de maisons individuelles ; des communes telles Eyjeaux, Beynac, Burgnac ou Saint-Maurice-les-Brousses ont ainsi vu leur parc de logements individuels augmenter de plus d'un quart entre 1999 et 2005. L'explosion pavillonnaire ne se fait pas toujours aux dépens des superficies agricoles : certaines communes pourtant touchées par l'étalement urbain maintiennent leur surface consacrée à l'agriculture, et ont donc libéré des ressources foncières en rognant sur les friches et les forêts. Les possibilités d'artificialisation du territoire sont en effet plus grandes sur l'aire urbaine de Limoges que sur celles de Clermont-Ferrand ou de Poitiers, grâce à une densité de population plus faible (que ce soit au sein de l'agglomération ou à sa périphérie) et une moindre part du territoire consacrée à l'agriculture.

Plus de 30 000 habitants supplémentaires dans 25 ans ?

Un exercice de projection de population a été réalisé selon un scénario qui prolonge les tendances démographiques récentes en matière de fécondité et de mortalité, et maintient les tendances migratoires constatées sur la période 1990 à 2004. Il table sur une progression de 12 % de la population de l'aire urbaine de Limoges à l'horizon 2030. Cette hausse serait inférieure à celle avancée pour l'aire urbaine de Poitiers, mais significativement supérieure à celle calculée pour l'aire urbaine de Clermont-Ferrand.

Limoges profite en particulier d'une attractivité renforcée, avec un gain migratoire de quelques 900 personnes par an, contre 600 sur la période 1990-1999. Tous les scénarios alternatifs « raisonnables » testés à l'échelle de l'aire urbaine (fécondité plus ou moins haute, migrations plus ou moins importantes) tablent sur une orientation à la hausse de la population, dans une fourchette de +9 % à +16 % à l'horizon 2030.

Croissance démographique dans la majorité des communes recensées récemment



Évolution annuelle moyenne récente de la population dans les communes ayant moins de 10 000 habitants en 1999 et recensées depuis

Source : Enquêtes annuelles de recensement de 2004, 2005 et 2006

À l'avantage des communes périphériques

La périphérie progresserait plus que l'agglomération si les tendances récentes ne sont pas démenties. Cependant, l'hypothèse de prolongement des comportements migratoires au sein même de l'aire urbaine reste fragile, ces migrations étant conditionnées par de

nombreux facteurs tels que l'évolution du prix de l'immobilier, du coût des transports, de la disponibilité de foncier... Actuellement, les flux migratoires dans l'agglomération sont excédentaires uniquement chez les étudiants, alors que les communes périphériques attirent de jeunes couples avec enfants qui délaissent l'unité urbaine.

Définitions

La notion d'**unité urbaine** (ou agglomération) repose sur un seuil minimal de population et la continuité du tissu bâti. Sept communes sur 200 km² constituent l'**agglomération** de Limoges.

La définition de l'aire urbaine, plus large, permet de prendre en compte le phénomène de périurbanisation en s'appuyant sur l'attractivité en termes d'emploi. L'**aire urbaine** inclut la périphérie de l'agglomération pour laquelle les navettes journalières domicile-travail sont importantes. Les aires urbaines ont été définies à partir des résultats du recensement de population de 1999. Celle de Limoges couvre 1820 km² sur 78 communes. La relative autonomie des aires urbaines (sous l'angle de l'accès à l'emploi et aux services pour leur population résidente) en fait un zonage particulièrement adapté à l'étude territoriale.

Étalement de la population, mais concentration de l'emploi...

Le phénomène de périurbanisation, qui s'est traduit par un dynamisme démographique plus important à la périphérie de l'agglomération qu'en son sein, n'a pas eu pour corollaire une déconcentration de l'emploi et des services sur le territoire. À l'inverse, les emplois se sont concentrés sur l'unité urbaine : plus des trois quarts sont localisés sur la commune même de Limoges, et leur nombre a diminué de 13 % en vingt-cinq ans à sa périphérie.

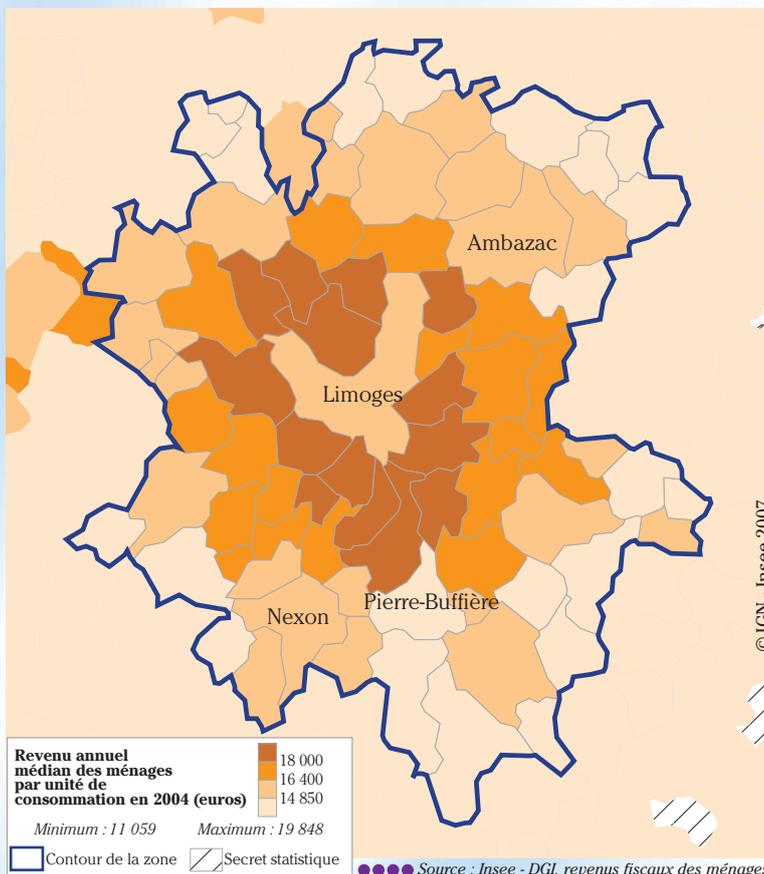
Mécaniquement, les trajets quotidiens domicile-travail s'allongent, en kilomètres plus qu'en temps grâce à l'amélioration des infrastructures routières. Les flux s'intensifient, très largement assurés par des modes de transports individuels. Ce mouvement de reconcentration

de l'emploi et d'allongement des distances se fait sentir sur l'équipement en commerces et services des communes périphériques. Ainsi, les magasins alimentaires se raréfient, y compris en deuxième couronne.

...qui a augmenté moins vite que la population active

Pendant la décennie 90, la progression de l'emploi dans l'aire urbaine a été insuffisante pour absorber celle de la population active. Dans les communes périphériques notamment, l'évolution de l'emploi n'a pas suivi l'augmentation de la population. Ainsi, les actifs de ces communes sont de plus en plus amenés à la mobilité, vers Limoges, ou parfois vers l'extérieur de l'aire urbaine puisque les navettes sortant de la zone se sont accrues également.

Répartition des revenus : les communes de la première couronne sont les plus favorisées



Des projections de population, pas des prévisions

Les projections s'appuient sur une connaissance du passé. Elles permettent d'apprécier comment évoluerait une population sous un ensemble de conditions. De ce fait, les projections ne sont pas des prévisions. Elles sont le résultat mécanique d'hypothèses formulées sur les différents phénomènes démographiques.

Les projections présentées dans le cadre de cette étude intègrent les inflexions démographiques enregistrées au niveau régional entre 1999 et 2004 aux tendances observées sur l'aire urbaine jusqu'en 1999. Il s'agit d'un travail exploratoire mené dans le cadre d'une étude particulière, dont les hypothèses ont été définies en concertation avec le partenaire.

Des services aux entreprises sous-représentés

Les emplois offerts sur l'aire urbaine de Limoges concernent pour près des trois quarts d'entre eux le secteur tertiaire. Cette forte orientation est supérieure à celle observée sur Clermont-Ferrand (dont la vocation industrielle est toujours une réalité), mais est plus marquée encore sur Poitiers.

Au sein des services, Limoges se distingue par un déficit pour ceux à destination des entreprises : conseil et assistance, services opérationnels et recherche-développement sont sous-représentés par rapport à leur poids dans les deux territoires de comparaison.

L'importance des emplois publics

Regroupant 29 % des postes salariés (contre 25 % à Clermont-Ferrand et 32 % à Poitiers), la sphère publique joue un rôle de tout premier plan dans l'emploi. Parmi les six établissements de plus de 1 000 salariés de l'aire urbaine, un seul (Legrand) n'appartient pas au domaine public ou para-public. Le financement des emplois des principaux établissements locaux dépend donc d'arbitrages publics.

La sphère productive, qui rassemble notamment l'industrie, les services aux entreprises, le transport de marchandises, a un poids équivalent à celui de la sphère publique. L'industrie est présente principalement sur l'agglomération : 84 % des emplois industriels de l'aire urbaine y sont rassemblés. Seuls trois établissements industriels situés hors de l'unité urbaine dépassent les cent salariés : Meillor

Parmi les dix plus gros établissements, seulement deux relèvent du secteur privé

Nom de l'établissement	Activité	Commune	Effectifs
CHU Dupuytren	Activités hospitalières	Limoges	Supérieur à 5 000
Legrand	Fabrication de matériel électrique	Limoges	2 000 à 4 999
Mairie	Administration publique générale	Limoges	"
Direction SNCF	Transports ferroviaires	Limoges	1 000 à 1 999
Centre hospitalier spécialisé Esquirol	Activités hospitalières	Limoges	"
Département de la Haute-Vienne	Administration publique générale	Limoges	"
Caisse régionale d'assurance maladie	Activités générales de sécurité sociale	Limoges	500 à 999
Charcuterie Madrange	Préparation industrielle de produits à base de viande	Feytiat	"
ADPAD association d'aide à domicile	Aide à domicile	Limoges	"
La Poste - centre régional des services financiers	Postes nationales	Limoges	"
Renault Trucks	Construction de véhicules automobiles	Limoges	"
Legrand SNC	Commerce de gros de matériel électrique	Limoges	"

Les principaux établissements au 31 décembre 2004

Source : Insee - CLAP 2004

à Chamborêt, Sofrance à Nexon, les cartonneries Lacaux à Bosmie-l'Aiguille.

L'économie résidentielle au premier rang

L'économie résidentielle, qui répond aux besoins des populations locales, fournit 42 % des emplois salariés de l'aire urbaine de Limoges. C'est trois à quatre points de plus que sur les territoires de comparaison. Significatifs du dynamisme de l'économie résidentielle, la construction et le commerce sont les deux secteurs pour lesquels les taux de création d'établissements sont les plus élevés ces dernières années, et supérieurs à ceux observés sur Poitiers et Clermont-Ferrand.

Un diagnostic de référence pour l'élaboration du SCOT

À l'heure où l'agglomération réfléchit sur son avenir dans le cadre d'un Schéma de cohérence territoriale (SCOT), l'Équipement et l'Insee ont souhaité porter un regard sur l'aire urbaine de Limoges dans sa globalité. Le bilan et la prospective ainsi réalisés dans le domaine socio-économique permettent de situer l'agglomération de Limoges par rapport à ses voisines de Poitiers et de Clermont-Ferrand et de dégager ses forces et ses faiblesses afin de disposer des termes d'analyse nécessaires à une bonne compréhension des enjeux.

L'aire urbaine de Limoges, qui rassemble le tiers de la population régionale, va en effet se trouver au cœur des évolutions de ces prochaines années, et sera impactée par plusieurs grands projets d'infrastructures tels la ligne LGV Limoges-Poitiers, l'aménagement à deux fois deux voies de la RN 141 vers Angoulême, celui de la RN 147 vers Poitiers.

De ses caractéristiques structurelles, quelles opportunités peut-elle faire jouer pour se positionner sur le territoire ainsi recomposé ? quels risques doit-elle maîtriser pour ne pas perdre les chances de développement qui s'ouvrent à elle ?

Cette étude socio-économique amorce donc une réflexion qui sera poursuivie et précisée dans la démarche SCOT, à laquelle elle procure un cadre de référence élargi.

Des atouts au service du développement économique

Limoges est bien positionnée concernant les pôles de compétitivité, puisque deux des 66 projets labellisés au niveau national sont largement centrés sur la capitale régionale : les pôles Céramique et Elopsys. Les nombreux projets initiés dans le cadre de ces pôles peuvent servir d'impulsion pour encourager les entreprises à travailler en réseau, créer des emplois très qualifiés et attirer de nouveaux établissements. Actuellement, le solde des trans-

ferts d'établissements est négatif, alors même que le territoire attire davantage de population. De plus, du fait du potentiel réduit d'emplois correspondant à leur niveau, c'est chez les cadres que la propension à quitter la région est la plus importante.

L'aire urbaine de Limoges peut aujourd'hui profiter de son attractivité démographique pour créer de nouvelles dynamiques. En d'autres termes, l'un des enjeux pour le territoire est que son développement économique tire parti de son dynamisme démographique.

●●●● Catherine Lavaud, Geneviève Simonneau, Jean-Noël Thomas (Insee) en collaboration avec Jacques Deliancourt et Maxime Gaillard (DDE Haute-Vienne)



50, avenue Garibaldi
87031 Limoges cedex
Tél 05 55 45 20 07
Fax 05 55 45 20 01

Informations statistiques 08 25 88 94 52
Abonnements 05 55 45 21 31
Contact presse 05 55 45 20 58



www.insee.fr

Directeur de la publication Michel Deroin-Thévenin
Rédacteur en chef Yann Leurs
Mise en forme Chantal Desbordes
Impression Lavauzelle Graphic
Maquette iti communication

Prix 2,50 euros

Dépôt légal : juillet 2007
Code SAGE : FOC073824
ISSN : 1765-4475
Copyright - INSEE 2007

« La rediffusion, sous quelque forme que ce soit, des fonds de cartes issus du fichier GéoFLA® de l'IGN est soumise à l'autorisation préalable de l'IGN et au paiement auprès de cet organisme des redevances correspondantes ».